

voir de ceux qui professent hautement de semblables intentions ? Quant à moi, il me semble que :

1<sup>o</sup> Envers l'Église de J.-C.—leur premier et plus saint devoir est de faire cesser le déplorable schisme actuel ; qu'ils ne se laissent point décourager par le mauvais succès des précédentes tentatives, ni par les difficultés actuelles, ni par les dangers à venir, mais qu'ils commencent résolument et qu'ils persévèrent avec énergie dans les mesures qui tendent directement à l'œuvre de la réunion religieuse ; qu'on ne dise pas que le temps n'est pas venu encore, mais qu'on s'efforce de hâter les moments, et de seconder la Providence pour abrégier les jours d'épreuve.

2<sup>o</sup> Envers le peuple.—Leurs prédécesseurs dans le ministère ont fait beaucoup pour tromper le peuple de ce pays au sujet de la religion, particulièrement touchant le vrai caractère de l'Église romaine, et la nature de ses différends avec l'Église anglicane. De là, une foule de préjugés qui se sont opposés et s'opposent encore à toute réconciliation. C'est donc le devoir de ceux qui exercent aujourd'hui le même ministère de réparer le mal et de ramener les peuples par tous les moyens en leur pouvoir à des idées plus charitables, plus justes et plus vraies.

3<sup>o</sup> Envers l'État.—Tirer une ligne distincte de démarcation entre les droits de l'État et ceux de l'Église ; demander hardiment à l'autorité civile le rappel de toute loi qui gêne la vraie liberté religieuse, c'est-à-dire la faculté de jouir de tous les privilèges du système chrétien, l'unité, la charité universelle et la communion catholique, dont la nation est privée aujourd'hui par les dispositions oppressives et tyranniques d'une loi rendue dans un siècle de persécution.—Que si cette démarche n'obtient aucun résultat, qui dira alors qu'il ne reste pas à remplir un devoir plus rigoureux ? Il y a des temps (et l'on peut en écrire la prophétie aussi bien que l'histoire) où les hommes sont obligés de dire aux puissances de la terre : « Est-il juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu, prononcez vous-mêmes » (art. 19) ; où ils ont à distinguer avec une attention plus qu'ordinaire les choses de César d'avec les choses de Dieu, et à se montrer jaloux de n'attribuer jamais à l'un ce qui appartient à l'autre. Le *sceptre* et la *tiare* peuvent n'être pas toujours d'accord, et l'on peut choisir entre les deux, non pour déposséder le premier d'aucun de ses droits légitimes, mais pour veiller à la défense de l'autre contre tout empiètement. Or, le meilleur moyen d'éviter ces difficiles circonstances, c'est d'être prêt à les affronter.

4<sup>o</sup> Envers l'Église anglicane.—S'ils l'aiment, comme ils le disent, ils ne doivent point cesser de faire tous leurs efforts pour la rendre telle qu'ils la désirent. C'est pour eux un devoir de presser leurs supérieurs avec importunité et résolution, les conjurant de mettre la